

Pour diffusion immédiate
Le 11 mai 2017

Campagne visant à réduire la consommation d'alcool chez les mineurs

Dans le cadre du programme *Check 25*, la Société des alcools du Yukon et la GRC mèneront dans le territoire, au cours du mois de mai, une vaste campagne de vérification des pièces d'identité afin de sensibiliser la population à la consommation responsable des boissons alcoolisées, de promouvoir la modération et de réduire la consommation d'alcool chez les personnes mineures.

Au cours de la campagne annuelle, on demandera aux clients se trouvant dans un débit de boissons alcoolisées, et qui semblent avoir moins de 25 ans, de fournir au moins deux pièces d'identité prouvant leur âge. Les clients qui ne seront pas en mesure d'établir leur âge devront quitter les lieux. Si une personne mineure se trouve en possession d'alcool dans un lieu visé par une licence de vente de boissons alcoolisées, cette personne ainsi que le titulaire de la licence pourraient être poursuivis pour infraction.

Le programme *Check 25* vise à inciter les titulaires de permis d'alcool à respecter la loi et à s'assurer de ne pas vendre ou servir de boissons alcoolisées à des personnes mineures, ainsi qu'à les sensibiliser au service et à la consommation responsables d'alcool.

Citations

« La Société des alcools du Yukon (SAY) prend son rôle très au sérieux en ce qui a trait à sa responsabilité sociale. *Check 25* donne l'occasion à la SAY de sensibiliser les Yukonnais aux méfaits de la consommation d'alcool chez les mineurs et de leur restreindre l'accès aux boissons alcoolisées. Pendant la campagne de vérification des pièces d'identité, et tout au long de l'année, j'encourage les gens à avoir sur eux deux pièces d'identité prouvant leur âge lorsqu'ils entrent dans un bar, un restaurant avec permis d'alcool ou dans tout établissement autorisé à vendre ou à servir des boissons alcoolisées. »

– *M. John Streicker, ministre responsable de la Société des alcools du Yukon*

« Il faut protéger les jeunes, sachant que leur cerveau est plus vulnérable aux dommages liés à l'alcool. La consommation chez les mineurs expose ces derniers aux effets directs de l'alcool sur leur santé et aux effets indirects liés aux décisions prises lorsque leur jugement est altéré par l'alcool. »

– *D^r Brendan Hanley, médecin hygiéniste en chef du Yukon*

« La campagne annuelle de vérification des pièces d'identité permet d'inciter les gens à respecter les lois et règlements du Yukon sur les boissons alcoolisées et de protéger les jeunes et leurs amis. La GRC est heureuse d'appuyer les inspecteurs de la Société des alcools dans la mise en œuvre de cet important programme de sécurité publique, et elle continuera d'aider à sensibiliser les Yukonnais à la consommation responsable de boissons alcoolisées dans le respect de la loi. »

– *Surintendant Brian Jones, officier responsable des enquêtes criminelles, GRC du Yukon*

En bref

- En mai 2012, la SAY a mis en place le programme *Check 25*, qui existe également ailleurs au Canada. La campagne de vérification des pièces d'identité fait partie intégrante du programme de responsabilisation sociale de la Société; elle est semblable au programme de contrôle routier.
- La SAY recommande à tous les clients des bars, restaurants et autres établissements autorisés à vendre des boissons alcoolisées d'être en mesure de produire deux pièces d'identité (avec photo) prouvant leur âge lorsqu'un serveur, un inspecteur de la Société ou un membre de la GRC le leur demande. La même recommandation s'applique aux clients des magasins des alcools.
- Les inspecteurs de la SAY, les employés des magasins des alcools et les membres de la GRC vérifient les pièces d'identité tout au long de l'année pour veiller au respect de la *Loi sur les boissons alcoolisées*.

Pour en savoir plus : Exigences en matière de pièces d'identité (en anglais)

Renseignements :

Sunny Patch
Communications
Conseil des ministres
867-332-0362
sunny.patch@gov.yk.ca

Patch Groenewegen
Communications
Société des alcools du Yukon
867-667-8926
patch.groenewegen@gov.yk.ca

Julie Ménard
Communications
Santé et Affaires sociales
867-667-8478
julie.menard@gov.yk.ca

GRC du Yukon

Relations avec les médias
867-633-9330
mdiv.communications@rcmp-grc.gc.ca

Communiqué numéro 17-100

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.